

## Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie - Acquisition d'un tableau intitulé «Calvaire I» de Charles Lapicque

**M. l'Adjoint ROIGNOT, Rapporteur** : Le courant figuratif de l'art français au XX<sup>ème</sup> siècle représenté au musée par la collection George et Adèle Besson a été complété de 1994 à 1997 par les dons de M. Norbert Ducrot-Granderye comprenant trois peintures, une tapisserie, vingt-huit estampes et gravures de Charles Lapicque (1898-1988) des années 1957 à 1976. Pour compléter la cohérence de ce fonds, M. Ducrot-Granderye et l'association des Amis des Musées et des Bibliothèques de Besançon proposent de donner au musée un tableau de cet artiste intitulé «Calvaire I». Cette peinture de 1947 s'apparente à l'expressionnisme abstrait et illustre «une période remarquable avec des toiles très étranges dominées par le sentiment de la mort et d'un baroque tout nouveau...».

Cette acquisition sera complétée par le don du dessin préparatoire qui montre que la figure du Christ est assimilée à celle d'un oiseau.

Le montant de cette acquisition s'élève à 35 000 €.

Le Conseil Municipal est invité à :

- accepter le don du tableau «Calvaire I» de Charles Lapicque et de son dessin préparatoire, don cofinancé par M. Ducrot-Granderye pour un montant de 20 000 € et par l'association des Amis des Musées et des Bibliothèques de Besançon pour un montant de 15 000 €,

- inscrire au budget de l'exercice courant les écritures budgétaires d'ordre constatant l'intégration des biens concernés dans le patrimoine de la Ville :

. en recettes sur l'imputation 10.01/10251.509 CS 20200

. en dépenses sur l'imputation 21.01 / 2161.509 CS 20200.

**«M. LE MAIRE** : Je voudrais vous informer que je suis en train de mettre en place avec Henri FERREIRA-LOPES, le directeur de la bibliothèque de conservation, et Michel ROIGNOT, quelque chose d'exceptionnel. On devrait en effet acquérir puisque certains ont posé la question, le manuscrit original de la «Guerre des Boutons» de Pergaud qui viendra bientôt rejoindre la bibliothèque municipale de conservation de Besançon et qui nous permettra de mettre en place beaucoup d'animations. Nous aurons pour cette acquisition une aide très importante entre autres il faut le dire, de l'Etat, des Amis des Musées et de la Bibliothèque qui sont toujours très présents à nos côtés, du Conseil Général et du Conseil Régional. Je souligne particulièrement que les Amis des Musées sont toujours à nos côtés pour ces opérations-là. Quand nous aurons acheté ce manuscrit, je crois qu'on viendra le présenter ici car c'est vraiment quelque chose d'exceptionnel qui montre l'intérêt que nous avons pour notre patrimoine écrit».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 5, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

*Récépissé préfectoral du 4 octobre 2005.*